

## **Les prisons du château de Porrentruy, offrent-elles toute les sécurités ?.**

La sécurité des personnes et des biens, devrait être notre souci quotidien. Des directives figurent dans nos institutions, et par citoyenneté nous sommes tous concerné par celles-ci.

Il y a environ 1 année, un détenu du pénitencier d'Orbe a bouté le feu à son matelas, a appelé à l'aide, et les gardiens à leur arrivée, n'ont pu que constater la mort par asphyxie du détenu.

Il est inadmissible que les personnes prisonnières de nos établissements, ne puissent pas jouir de toute la sécurité qui convient, ce d'autant plus, que les risques sont connus.

Les prisons et le château de Porrentruy sont équipés d'une alarme par détection automatique d'incendie. Cependant, à ce jour, le personnel de garde (geôliers), n'est pas présent dans les prisons la nuit. Le risque est donc qu'en cas d'alarme, les sapeurs-pompiers se retrouvent devant la porte et qu'ils doivent attendre que l'on vienne leur ouvrir les portes d'accès.

Cette situation n'est pas favorable et des démarches avaient été entreprises pour améliorer les interventions d'extinction mais également de sauvetage des personnes.

Merci donc de nous informer sur les démarches entreprises pour remédier à cette lacune, ainsi que les délais dans lesquels ces mesures seront opérationnelles.

Nous demandons donc au Gouvernement de bien vouloir nous renseigner.

Porrentruy, le 26 avril 2011

Pour le PLR, l'auteur :

  
Bohliger Alain